Jean-Baptiste CARRARA



Etat-civil

Né(e) le/en 16 avril 1895 à Aviatoci (Italie)

Profession en 1940 : Manœuvre
Domicile en 1940 : Argenteuil

Arrestation et détention

Date d'arrestation : 11 avril 1940
Date de jugement : Décembre 1940
Lieu de détention : Gurs, Mauzac, Eysses
Date de libération (ou évasion) : Transféré au camp du Vernet le 12 février 1942

Déportation

Date de déportation : 3 juillet 1944
Lieux : Dachau
Date de libération ou de rapatriement : 29/04/1945

Commentaires

Membre de la cellule communiste de la centrale électrique de Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine) où il travaille.
Arrêté le 11 avril 1940, sur dénonciation, avec presque tous les responsables communistes de l'usine.
Interné au camp de Gurs, puis à Mauzac.
Jugé en décembre 1940 par le tribunal militaire de Périgueux, avec d'autres militants de l'Éclairage (« Affaire des 21 ») pour « reconstitution de ligue dissoute », il fut condamné à deux ans d'internement.
Incarcéré à la Centrale d'Eysses (à Villeneuve-sur-Lot, Lot-et-Garonne) le 14 janvier 1941, puis au camp de Vernet (Ariège) le 12 février 1942, il fut déporté à Dachau le 3 juillet 1944 et ne rentra chez lui à Argenteuil qu'en mai 1945, après plus de quatre ans de détention et déportation.

Sources et bibliographie utilisées

Association nationale pour la mémoire des résistants et patriotes emprisonnés à Eysses

Sources complémentaires:
Arolsen Archives
Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 108120

Notice CARRARA Jean-Baptiste par René Gaudy, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 10 septembre 2013.